

Les inégalités en France : où en sommes-nous ?

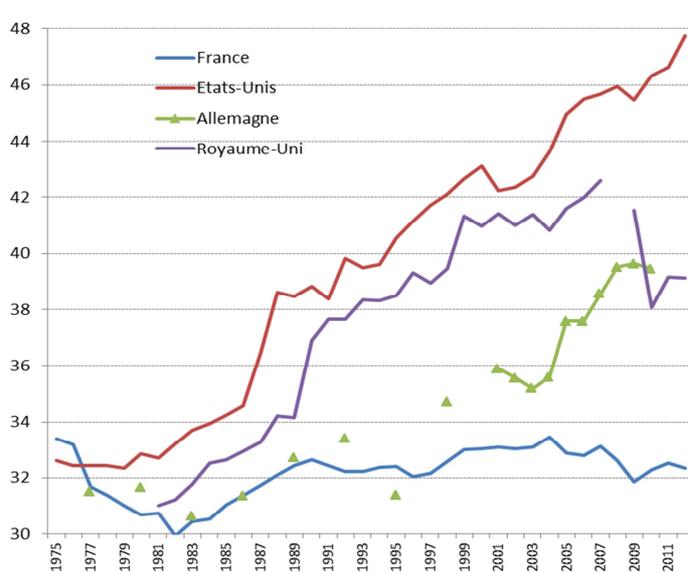
Avec la crise des subprimes de 2007 et celle des dettes publiques de 2011, l'économie française a connu de forts bouleversements. La croissance molle, l'augmentation du chômage et, simultanément, des salaires restés relativement dynamiques ont eu une incidence sur les revenus d'activité. Les fluctuations financières ont par ailleurs affecté la valeur des patrimoines. Quelles en ont été les conséquences sur la répartition des revenus ? Ce billet montre l'évolution des inégalités en France pour plusieurs indicateurs de revenu et présente des comparaisons internationales.

La question se pose du niveau actuel et de l'évolution des inégalités, en particulier depuis la crise : assiste-t-on à une augmentation de ces phénomènes depuis cette date ? Nous nous centrons ici sur les principaux indicateurs disponibles pour présenter les principaux faits stylisés en termes d'inégalités de revenu, notamment en différenciant revenus primaires et revenus disponibles.

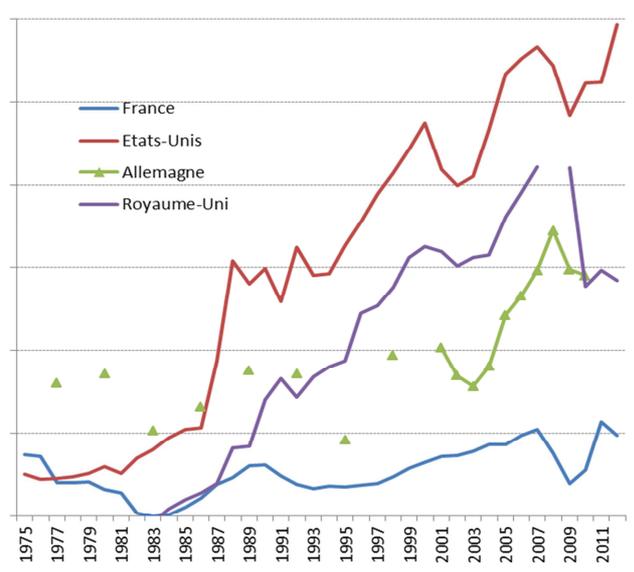
Un accroissement contenu des inégalités de revenus primaires depuis le début des années 1980

Depuis les années 1980, on observe dans les pays développés une montée assez généralisée des inégalités de revenu primaire (revenus directement liés à une participation des ménages au processus de production), par exemple à travers les indicateurs de la « *part des hauts revenus* » (graphiques 1 et 1bis). Cette montée des inégalités est plus importante pour les pays anglo-saxons que pour la France, où elle est restée globalement contenue, ou les autres pays d'Europe de l'Ouest et du Nord (e.g. [Alvaredo, Atkinson, Piketty et Saez, 2013](#)).

Graphique 1. Inégalités du revenu primaire : part détenue par le « top 10% » de la distribution des revenus (1975-2012)



Graphique 1bis. Inégalités du revenu primaire : part détenue par le « top 1% » de la distribution des revenus (1975-2012)



Source : World wealth and income database (<http://www.wid.world/>).

Les données pour certaines années et certains pays ne sont pas disponibles. Ces données ne prennent en compte les gains en capital (plus-values), l'information n'étant pas disponible pour la France et le Royaume-Uni.

Ainsi, en 2012, le décile supérieur de la distribution (les 10% les mieux payés) touche un peu plus de 32% des revenus primaires du pays, contre 30,5% en 1980 (et près de 34% en 1975). Sur la même période, ces chiffres sont passés de 32,5% à 48% aux États-Unis, et de 32% à 39% en Allemagne. En

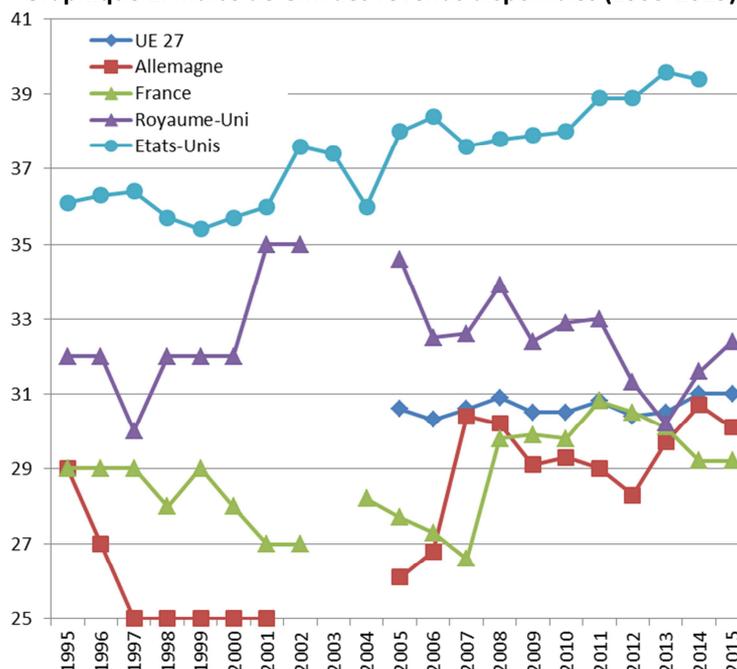
France, la crise semble avoir légèrement contracté, au moins temporairement, le niveau des inégalités de revenus primaires. S'agissant du « top 1% » (1% les mieux payés), de 1980 à 2012, la part des revenus primaires est passée d'environ 8% à 9%. Après des mouvements contrastés sur la première partie de la période, elle a augmenté de manière continue depuis 1993 jusqu'à la crise de 2007, avant de chuter puis de remonter brutalement. Aux États-Unis, dans le même temps, cette part du top 1% est passée de 8% à 19%.

Un léger accroissement des inégalités de revenu disponible en raison des crises de 2008 et 2011

On n'observe pas de tendance à la hausse commune à tous les pays si on considère les inégalités de revenu disponible (après redistribution), c'est-à-dire de revenu primaire auquel on rajoute les prestations sociales (en net des cotisations versées) et les revenus du patrimoine, nets d'impôts. En France, les inégalités de revenu disponible sont stables en moyenne sur la période 1995-2015, bien que l'[indice de Gini](#) du revenu disponible suive, au cours de cette période, des évolutions contrastées (graphique 2) : après une baisse depuis les années 1990, il augmente de manière forte en 2008 et en 2011, de manière concomitante aux crises des *subprimes* et des dettes souveraines, avant de refluer depuis 2012.

Pour de nombreux pays européens dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, les inégalités de revenu disponible augmentent peu sur la période 1995-2015 (au contraire de ce qui est observé pour les États-Unis). Par ailleurs, au milieu des années 2010, ces inégalités s'établissent à un niveau supérieur à ce qui est constaté pour la France : elles s'accroissent dans la première moitié des années 2010 dans les deux premiers pays cités, ainsi qu'aux États-Unis. La baisse des inégalités au Royaume-Uni dans la deuxième moitié des années 2000 est explicable en grande partie par les créations d'emplois sur la période, et à partir de 2011, par « une baisse de revenu enregistrée par les centiles les plus riches » ([Lefresne, 2012](#)). Les dernières données disponibles indiquent que ces inégalités repartent à la hausse en 2014 et 2015 pour s'établir assez significativement au-dessus de la moyenne européenne (UE 27).

Graphique 2. Indice de Gini des revenus disponibles (1995-2015)



Source : Eurostat, Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) et OCDE pour les États-Unis (les données pour certaines années et certains pays ne sont pas disponibles).

L'indice de Gini montre combien le choix de l'indicateur est une question importante dans l'analyse des inégalités : le profil des courbes ne se révèle en effet pas nécessairement identique à celui issu des données relatives aux inégalités de revenu primaire.

Plusieurs explications peuvent être avancées pour comprendre que les inégalités de revenus soient restées globalement contenues en France sur les vingt dernières années. Tout d'abord, la part des salaires dans la valeur ajoutée est restée relativement stable de 1995 à 2007, avant de connaître une hausse de près de 2.5 points de 2007 à 2015 (de 56% en 2008 à 58,4% en 2014, données Datastream-Eurostat). Par ailleurs, l'effet du système français de redistribution atténué, même modestement, le niveau des inégalités de revenu disponible, par rapport à la distribution des revenus « primaires » (voir par exemple cette [très récente étude de l'Insee](#)). La réduction des inégalités de revenu disponible en France sur la période 2012-2014 s'explique notamment par la baisse de la part des revenus du patrimoine dans le revenu disponible brut des ménages, ceux-ci représentant une part plus importante des revenus du dernier décile des niveaux de vie ([Insee, 2016](#)).

Les niveaux de vie : des évolutions au détriment du premier décile

Pour la France, les données existantes montrent également que le décile supérieur de la distribution des « niveaux de vie » (revenu disponible par ménage rapporté au nombre d'unités de consommation) reçoit en 2014 une masse de revenu près de 3,5 fois supérieure à ce qui est touché par le [décile](#) inférieur (cf. tableau 1). L'évolution de 2002 à 2014 de ce rapport interdécile fait apparaître un léger accroissement des inégalités sur l'ensemble de la période, ce qui est cohérent avec les évolutions de l'indice de Gini présentées ci-avant. Par ailleurs, les évolutions sur la période 2002-2014 pour chaque groupe de revenu (décile) soulignent un gain en niveau de vie moyen très limité pour le premier décile, de 5 fois inférieur à celui obtenu par le décile immédiatement supérieur, et de plus de 11 fois inférieur à celui du 9^e décile.

Tableau 1. Déciles de niveaux de vie par unité de consommation et rapport interdécile (2002-2014)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	évolution
1er décile (D1)	10 680	10 640	10 660	10 680	10 820	11 040	11 290	11 160	10 970	10 890	10 670	10 790	10 770	+90
2ème décile (D2)	13 160	13 160	13 210	13 280	13 460	13 680	14 080	13 940	13 630	13 600	13 530	13 600	13 640	+480
3ème décile (D3)	15 150	15 210	15 170	15 330	15 530	15 840	16 310	16 250	15 930	15 880	15 840	15 880	15 970	+820
4ème décile (D4)	17 110	17 110	17 090	17 270	17 560	17 870	18 350	18 270	18 030	17 990	17 990	17 980	18 090	+980
Médiane (D5)	19 150	19 100	19 010	19 330	19 610	20 040	20 370	20 450	20 200	20 210	20 120	20 100	20 150	+1000
6ème décile (D6)	21 450	21 350	21 360	21 550	21 890	22 410	22 660	22 840	22 630	22 670	22 570	22 450	22 460	+1010
7ème décile (D7)	24 310	24 110	24 070	24 300	24 760	25 330	25 530	25 840	25 610	25 750	25 550	25 350	25 330	+1020
8ème décile (D8)	28 380	28 180	27 910	28 260	28 850	29 370	29 650	30 200	29 830	30 100	29 860	29 730	29 570	+1190
9ème décile (D9)	36 230	35 640	35 200	35 770	36 890	37 390	38 140	38 420	37 890	38 720	38 070	37 380	37 260	+1030
Rapport interdécile (D9/D1)	3,39	3,35	3,30	3,35	3,41	3,39	3,38	3,44	3,45	3,56	3,57	3,46	3,46	

Source : Insee avec données CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; DGI ; Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétro-polées 2002 à 2004 - enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2014. Euros 2014 constants.

Lecture : en 2014, 10 % des individus ont un niveau de vie inférieur à 10 770 euros.

Des inégalités en partie contenues mais à surveiller

Sur les vingt dernières années, selon l'indicateur de la part détenue par le top 1%, les inégalités de revenus primaires ont légèrement augmenté en France, alors que les inégalités de revenu disponibles paraissent globalement stables sur la période. Cela n'exclut pas des variations différentes selon les sous-périodes considérées. En termes de comparaison internationale, les données existantes montrent une hausse des inégalités « contenue » par rapport à d'autres pays, européens ou anglo-saxons. On note la faible évolution du niveau de revenu moyen du premier décile (des personnes en difficultés économiques) par rapport aux autres déciles : cela souligne notamment un risque très fort pour les personnes qui y appartiennent d'être dans une situation de pauvreté (lire le billet « [Les évolutions de la pauvreté en France et en Europe](#) »).